

# Compte-rendu du Conseil Syndical en date du 20 mars 2018

**Délégués titulaires présents :**

MM. CHRETIEN Guy – CRAVE Bruno – STOUFF Jean-Paul – LATZ Christian – GEORGES Christophe – SORET François – BEHRA Jean-Claude.

**Délégués mandatés :** /

**Délégués titulaires absents ou excusés :** /

**Etaient également présents :** M. GRAPIN Marcel, suppléant.

Le Conseil Syndical a choisi pour secrétaire Monsieur LATZ Christian.

Monsieur le Président remercie les délégués pour leur présence. Il leur présente l'ordre du jour.

<b>Compte administratif 2017</b>
----------------------------------

**Délibération**

Les Délégués, placés sous la présidence de Monsieur Bruno CRAVE, Vice-Président, approuvent, à l'unanimité, le Compte Administratif 2017, comme suit :

	<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Total des sections</b>
<b>Recettes</b> prévisions	834 522.25	1 413 076.90	2 247 599.15
réalisations	271 987.75	1 401 954.95	1 673 942.70
<b>Dépenses</b> prévisions	585 663.00	1 413 076.90	1 998 739.90
réalisations	391 922.39	1 344 709.89	1 736 632.28
<b>Résultat brut de l'exercice 2017</b>	<b>- 119 934.64</b>	<b>57 245.06</b>	<b>- 62 689.58</b>
<i>Résultat à la clôture de l'exercice précédent</i>	426 702.02	917.90	427 619.92
<i>Part affectée à l'investissement en 2017</i>		0.00	0.00
<b>Résultat à la clôture de l'exercice 2017</b>	<b>306 767.38</b>	<b>58 162.96</b>	<b>364 930.34</b>
<b>Reste à réaliser 2017</b>	<b>153 850.00</b>		<b>153 850.00</b>
	<b>152 917.38</b>	<b>58 162.96</b>	<b>211 080.34</b>

## Compte de Gestion 2017

### Délibération

Les Délégués, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** le Compte de Gestion 2017 de Madame la Trésorière qui présente le même résultat que le Compte Administratif 2017,
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer ce document.

## Affectation du résultat de l'exercice 2017

### Délibération

Le Conseil Syndical,

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2017,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017,  
Constatant que le Compte Administratif présente :

- **un excédent de fonctionnement de 58 162.96 € pour l'exercice 2017,**

**DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter le résultat en section de fonctionnement du Budget Primitif 2018.

## Constitution de provisions pour risques et charges encourus

### Délibération

La constitution de provisions est une dépense obligatoire pour les communes et les établissements publics ; leur champ d'application est précisé par l'article R 2321.2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui prévoit notamment que, dès l'ouverture d'un contentieux en première instance, une provision doit être constituée à hauteur du montant estimé par la Commune ou l'établissement public de la charge qui pourrait en résulter en fonction du risque financier encouru.

Vu la requête déposée auprès du Tribunal d'Instance de Belfort en date du 19 janvier 2018 par un abonné du Syndicat qui conteste une facture d'eau, il convient de prévoir une provision pour risques encourus. Ce risque financier est estimé à 9 100 € (contentieux – frais d'avocat – dommages et intérêts). Cette provision sera ajustée annuellement en fonction de l'évolution du risque.

Elle donnera lieu à la reprise en cas de réalisation du risque ou lorsque ce risque ne sera plus susceptible de se réaliser. Les crédits relatifs à cette inscription seront inscrits au Budget Primitif 2018 – article 6815.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité, émet un avis favorable à la constitution de provision proposée, ajustable annuellement en fonction de l'évolution du risque.

## Budget Primitif 2018

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat avait 9 emprunts au 31 décembre 2017.

5 emprunts ont été transférés directement à Grand Belfort. En effet, ces emprunts concernaient des investissements réalisés sur les 19 communes. 3 emprunts seront remboursés par anticipation à la demande de Grand Belfort.

Grand Belfort versera sa quote-part au Syndicat, soit environ 597 000 €, il restera à la charge du Syndicat la somme de 81 500 € environ.

Le syndicat versera la totalité du montant des remboursements y compris les intérêts et les IRA (Indemnités de Remboursements Anticipés). Un avenant est en préparation, afin de définir toutes les modalités de ces remboursements, il sera signé par les deux Présidents.

Monsieur le président précise que ces remboursements anticipés augmentent considérablement les chiffres du Budget 2018.

Il restera donc un seul emprunt à la charge du Syndicat, l'emprunt pour le financement du bâtiment de Lagrange, emprunt pour lequel Grand Belfort participe à hauteur de 70 %. Cet emprunt sera également rembourser lorsque la vente sera effective.

Monsieur le Président présente les sections de fonctionnement et d'investissement en dépenses et en recettes.

### Délibération

Les Délégués, à l'unanimité, votent le Budget Primitif 2018, comme suit :

#### Section d'Exploitation

Dépenses	1 373 205.86 €
Recettes	1 373 205.86 €

#### Section d'Investissement

Dépenses	980 424.38 €
Recettes	980 424.38 €

## Informations et questions diverses

### Remplacement de Monsieur Jean-Marie PONS

Monsieur le Président informe les délégués que Monsieur Jean-Marie PONS sera en retraite le 1<sup>er</sup> août 2018.

Il faut donc envisager son remplacement. Une offre d'emploi a été rédigée et diffusée sur les sites du Centre de Gestion et de CAP Territorial.

Le poste sera ouvert au 1<sup>er</sup> juin 2018.

Une commission sera créée pour recevoir les candidats.

A la date du 16 mars 2018, 5 candidatures ont été réceptionnées.

## Travaux en cours

### Conduite en PVC Petitefontaine

Les travaux concernant la première tranche soit 625 mètres sont terminés depuis fin février.  
Un dossier de demande de subvention a été déposé à l'Agence de l'Eau en 2017 ; ce dossier passera en commission en Mai, cette subvention pourrait être de l'ordre de 30 %.  
Le montant de la 1<sup>ère</sup> tranche est de 87 000 € HT ; la totalité des travaux s'élève à 322 000 € HT.

### Travaux d'assainissement avenue Jean Moulin à Rougemont-le-Château

Des travaux d'assainissement sont actuellement en cours à Rougemont-le-Château, Avenue Jean Moulin.

Le Syndicat profite de ces travaux pour renouveler la conduite du chemin situé à hauteur du numéro 29, ainsi qu'une partie de la conduite principale.

Plusieurs traversées seront également reprises, ainsi que des branchements.

### Lotissement "Champs Riolo" à Saint-Germain-le-Chatelet

Les travaux ont démarré le 1<sup>er</sup> mars. Ils devraient être terminés pour le 26 mars.

### Rue de la FILIAC à Rougemont-le-Château

La réparation d'une fuite Allée Gaston et Victor ERHARD sera effectuée très prochainement.

Monsieur le Président informe les délégués que la prochaine réunion du Conseil aura lieu courant Mai.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée vers 22 heures.